

Le 27 septembre 2011

Monsieur Alain Marcoux
Directeur général
Ville de Québec
2, rue des Jardins
Québec (Québec) G1R 4S9

Objet : Budget d'information, sensibilisation et éducation aux 3RV

Monsieur le Directeur général,

Tel qu'on peut le lire sur le site Web de la Ville de Québec à la section environnement, la sauvegarde de l'environnement compte parmi les préoccupations majeures de la Ville et dans cette optique, elle établit des programmes visant à faciliter des gestes ou pratiques qui permettront de léguer un environnement viable aux générations futures. Selon le Comité de vigilance de l'incinérateur (CVI), les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) constituent un préalable à l'efficacité des différentes mesures en environnement. Par la présente, le CVI désire donc rappeler à la Ville la pertinence de consacrer des budgets substantiels en ISÉ, particulièrement en ce qui concerne les 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation), et cela d'autant plus que les sommes investies en ISÉ sont nettement en deçà des engagements de la Ville à l'égard du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

En effet, un document détaillant les activités planifiées en ISÉ pour 2011 a été déposé par le représentant des travaux publics de la Ville de Québec, lors de la rencontre du CVI le 8 juin dernier. Il y est précisé qu'une enveloppe de 818 000 \$ est prévue au budget 2011 pour ce type d'activité. Or, selon le PGMR, une somme de 5 \$ par porte doit être investie chaque année en (ISÉ) aux 3RV, soit un montant de 1 191 440 \$ (5 \$ X 238 388 portes en 2004). Il y a donc un sous-investissement de 373 440 \$. Pourtant, tel qu'on peut le lire dans le PGMR de la CMQ Rive-Nord à la section 4.1, les municipalités ayant adopté le PGMR sont liées à l'obligation de mettre en œuvre les mesures prévues au PGMR et de respecter l'échéancier de mise en œuvre

De plus, peu ou aucune activités d'ISÉ et d'accompagnement touchant directement les citoyens, sont prévus au budget 2011. Pourtant, la Ville a annoncé récemment qu'une usine de biométhanisation devait entrer en opération en 2013. Les citoyens et citoyennes seront donc confrontés à des modifications importantes de leurs habitudes et il est plus que souhaitable que la Ville les accompagne si elle veut atteindre, voire dépasser, l'objectif de valorisation de 60 % des matières putrescibles. Rappelons que, selon la brochure de la Ville sur les centres de valorisation des matières organiques, seulement 18 650 tonnes de résidus verts et alimentaires étaient valorisées en 2010.

C'est bien loin des 105 000 tonnes/an nécessaires pour atteindre l'objectif ci-haut mentionné. Des efforts particuliers en ISÉ auprès des citoyens et des industries, commerces et institutions (ICI) sont donc requis.

Pour cela, il faudrait intégrer à la collecte des résidus alimentaires un minimum de 1 000 à 5 000 nouvelles portes par trimestre, soit environ 8 000 à 40 000 nouvelles portes d'ici l'automne 2013, afin d'assurer une bonne participation de la population, ce qui est encore bien loin des quelque 240 000 portes dénombrées en 2004.

Historiquement, la Ville n'a jamais investi en ISÉ les sommes requises selon le PGMR. Donc, le CVI craint qu'à moins d'un réinvestissement important en ISÉ, la Ville ne sera pas en mesure de rencontrer les objectifs de la nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Conséquemment, le CVI déplore le faible nombre d'activités d'ISÉ aux 3RV et d'accompagnement touchant véritablement les citoyens au budget 2011, particulièrement en ce qui a trait aux matières putrescibles, réitère l'importance des activités d'ISÉ et recommande à la Ville :

- **De réfléchir à une stratégie de sensibilisation et d'accompagnement des citoyens afin qu'ils collaborent davantage et de façon plus efficace à la collecte des matières putrescibles;**
- **DE prévoir dans le budget 2012 un nombre suffisant d'activités d'ISÉ, dont une campagne de formation et d'intégration des citoyens et des ICI à la collecte des résidus alimentaires pour augmenter progressivement la participation citoyenne et celle des entreprises jusqu'à atteindre un taux de détournement de 60 % en 2015;**
- **QUE les sommes réservées pour les activités d'ISÉ dans le budget 2012, de la Ville soient établies en fonction du nombre de portes relevées en 2011 et qu'elles soient équivalentes ou supérieures à 5 \$ la porte, tenant ainsi compte de l'inflation observée depuis 2004.**

Espérant que ces recommandations inciteront la Ville à rencontrer les obligations du dernier PGMR et à mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'atteinte des objectifs de valorisation des matières résiduelles qui y sont prévues, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Suzanne Verreault
Présidente
Comité de vigilance de l'incinérateur

p.j. Résolution du Comité de vigilance de l'incinérateur

**COMITÉ DE VIGILANCE
DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Mercredi le 6 juin 2011

Résolution CVIVQ-2011-06-08-05

Il est PROPOSÉ par Madame Suzanne Verreault, APPUYÉ par Madame Nicole Blouin:

D'écrire une lettre demandant à la Ville de Québec de prévoir dès 2012 d'investir 5\$ par porte en information, sensibilisation et éducation (ISÉ), tel que la Ville s'était engagée à le faire lors de l'adoption du PGMR.

Adoptée à l'unanimité